

Valoriser vos travaux

Valoriser vos travaux

Qu'entend-on par « valorisation de la recherche » ?

« Toute activité visant à mettre à disposition de la société civile et de son économie, les résultats, connaissances et compétences de la recherche publique. » -
Définition du Comité National d'Évaluation (CNE)

Exemples d'activités relevant de la valorisation de la recherche :

- Formation professionnelle
- Information, expertise et conseil
- Recherche contractuelle
- Exploitation des brevets et licences
- Accompagnement ou création de jeunes pousses technologique?

Que peut-on valoriser ?

- La connaissance et le savoir faire
- Les équipements remarquables, les plateformes technologiques
- Les innovations, les brevets
- Les chercheurs formés pendant les thèses et post-doc

Valoriser : quels avantages ?

- Cela permet, via une entreprise, de protéger et d'exploiter les résultats de la recherche
- C'est un critère important d'évaluation des projets scientifiques (projet européen, ANR?)
- C'est un élément clé d'appréciation de la valeur d'un laboratoire
- Cela permet de suivre les besoins du monde économique et ainsi d'orienter les programmes de recherche et d'enseignement
- C'est un moyen d'augmenter sensiblement les ressources du laboratoire (financement de doctorants, frais de fonctionnement?) et d'avoir accès à du matériel industriel
- C'est un accès facilitant l'intégration professionnelle des étudiants (CIFRE, missions doctorant-conseil?)